

Convocation
du
Conseil Communal

M

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 9 octobre 2008 à 20 heures**, à la Maison Communale.

Convocation complémentaire.

<p><i>Ordre du jour</i></p>

SEANCE PUBLIQUE

5° bis Devis forestiers – Approbation devis SS/721/8/2008.

5° ter Décision sur modification procédure location chasse.

La Secrétaire,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

M-P. FAYS.

A. DRICOT.